



Communiqué

Quartiers Benjamin-Constant et Midi / Beau-Séjour

Pérennisation des aménagements tests

Depuis juillet et septembre 2020, les quartiers de Midi / Beau-Séjour et de Benjamin-Constant ont accueilli des aménagements tests sous forme de mobiliers urbains et de bacs de végétation. Ces espaces ont été mis en place en réponse à la crise sanitaire et à ses nouvelles contraintes. Aujourd'hui, il s'agit de pérenniser ces zones en tenant compte des améliorations souhaitées par la population lors d'enquêtes de satisfaction pour chacun de ces secteurs.

Après une année d'appropriation par la population, des enquêtes de satisfaction ont été réalisées auprès des usagères et usagers du mobilier, des habitantes et habitants du quartier ainsi qu'auprès des responsables des différents commerces de la zone Benjamin-Constant. Elles ont mis en avant des retours positifs relatifs aux aménagements tests mais également certaines demandes d'améliorations. « Ces démarches s'inscrivent dans la stratégie de la Municipalité qui consistait à tester, à consulter la population, puis à améliorer les aménagements », souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité. Les aménagements des deux projets seront présentés en détail aux habitantes et habitants des quartiers lors d'une balade en compagnie de l'équipe de projet dans les différentes zones.

Zone de rencontre du quartier Midi / Beau-Séjour

Le quartier Midi / Beau-Séjour est un espace résidentiel et commercial, dont la présence d'établissements institutionnels, tels que l'EPCL, le Conservatoire ou encore l'Opéra, ainsi que son positionnement entre la gare et la place Saint-François, en font une destination conviviale et fréquentée. Les rues du Petit-Chêne, Gibbon, Grotte, Midi et Beau-Séjour se sont donc transformées en zone de rencontre, dans laquelle les piétonnes et les piétons sont prioritaires, ceci pour mieux répondre aux besoins de la population et renforcer l'identité du quartier. Dans cette première phase test, des bacs de plantation et du mobilier urbain ont été déployés dans la zone de rencontre sous forme de différentes assises et de tables.

Ces aménagements ont été testés par la population qui a pu faire part de son appréciation des différents espaces et partager ses idées d'améliorations. L'enquête a révélé que deux tiers des usagères et usagers du mobilier l'utilisent plusieurs fois par semaine durant laquelle on observe des jours très fréquentés, où jusqu'à 280 personnes sont dénombrées. Ces espaces sont utilisés principalement à midi, ainsi, près de 60% des répondantes et répondants l'utilisent pour se restaurer et un peu plus de 30% l'utilisent pour socialiser et discuter.

Globalement, 90% des usagères et usagers du mobilier ont une impression plutôt positive des aménagements tests. Ils les apprécient particulièrement pour leur convivialité (75%), leur ensoleillement (69%) et leur confort (64%). Pour les habitantes et habitants de la zone, 47% ont une impression plutôt positive de ces aménagements et 17% ont un avis neutre. Par ailleurs, 97% des usagères et usagers du mobilier souhaitent maintenir l'aménagement actuel, ajouter des améliorations ou avoir un espace davantage apaisé. Du côté des résidentes et résidents du quartier, il s'agit de 65% des personnes sondées.

La population a soulevé plusieurs points d'amélioration tels que le souhait de diminuer les nuisances sonores la nuit créées par le mobilier, l'ajout de végétation et de places de stationnement vélo ainsi que la mise en place de dispositifs incitant à ralentir le trafic. Afin de répondre à ces demandes, la Ville de Lausanne souhaite adapter le projet en vue de sa pérennisation. Des aménagements supplémentaires permettront d'apaiser les vitesses, une partie du mobilier urbain sera relocalisé et amélioré et des places de stationnement vélo créées dès le début de l'été, sous réserve des procédures légales. Dans un second temps, la rue sera végétalisée, avec la création de jardins de poche, de surfaces perméabilisées ainsi que



la plantation de plusieurs arbres. Cette deuxième phase est prévue pour fin 2022, sous réserve des procédures légales.

Zone modérée du quartier Benjamin-Constant

Le quartier Benjamin-Constant se situe à proximité immédiate du centre-ville. Il accueille de nombreux commerces et des établissements de consommation. Depuis septembre 2020, ce lieu a été transformé en zone modérée. Les principaux axes de circulation sont devenus une zone 30km/h et des zones de rencontre ont été mises en place sur les rues de la Paix et de Marterey. Le projet test avait pour objectif principal de diminuer les nuisances de la route et d'encourager le dynamisme du quartier avec des espaces plus grands favorisant la fréquentation des piétones et des piétons.

Durant cette phase test, la population s'est approprié les espaces et les aménagements. La moitié des usagères et usagers du mobilier l'utilisent plusieurs fois par semaine. La zone atteint son pic de fréquentation sur la période de midi, mais reste utilisée en continu sur la journée. Les jours les plus fréquentés, on dénombre jusqu'à 160 personnes occupant le mobilier.

Près des trois quarts des usagères et usagers du mobilier ont une impression plutôt positive des aménagements tests, notamment pour leur ensoleillement (74%), leur propreté (65%) et leur végétation (63%). Pour les habitantes et habitants du quartier, 40% ont un avis plutôt positif sur ces aménagements. Par ailleurs, 93% des usagères et des usagers du mobilier souhaitent le maintien de l'état actuel, son amélioration ou un espace davantage apaisé. Du côté des résidentes et résidents du quartier, ce sont 65% des personnes sondées qui partagent le même avis. Du côté des commerçantes et commerçants du quartier, plus de la moitié ont un avis positif sur la mise en place d'une zone modérée et sur le mobilier urbain. Près de trois quarts de ces personnes sont en faveur d'une pérennisation des aménagements.

Parmi les critiques émises, l'aménagement routier n'a pas réussi suffisamment à réduire le trafic, à améliorer la sécurité routière et à réduire les nuisances sonores. Les piétones et piétons, automobilistes et cyclistes regrettent un manque de lisibilité qui entraîne une certaine confusion. Pour remédier à cela, dans un premier temps, plusieurs ajustements seront apportés, dès le début de l'été, sous réserve des procédures légales, pour améliorer la fonctionnalité des lieux et le confort des usagères et usagers, comme la réorganisation du stationnement deux-roues motorisé et la mise en place d'une nouvelle place de livraison sans possibilité de stationnement sauvage. Dans un second temps, des ajustements plus conséquents seront mis en place, comme différents aménagements paysagers et plantations, l'amélioration des traversées piétonnes avec des seuils et de la modération du trafic. Ces travaux sont prévus courant 2023, sous réserve des procédures légales.

La Municipalité de Lausanne

Annexes :

Evaluation des aménagements tests du secteur Midi-Beau-Séjour

Evaluation des aménagements tests du secteur Benjamin-Constant

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **M. Patrick Eturnaud, chef du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, tél. +41 21 315 54 10**

Lausanne, le 7 février 2022